

BAROMETRE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

■ ■ ■ **3 premiers trimestres 2017** : le stock d'entreprises actives à Paris est en hausse de 2,7 % par rapport à 2016 tandis que les immatriculations au RCS (auto-entrepreneurs inclus) marquent une hausse de 0,6 % ; En matière de procédures collectives, les règlements amiables (ouvertures de mandats ad hoc et de conciliation) stagnent avec une forte hausse des emplois salariés concernés (+ 79 %) ; les ouvertures de sauvegarde augmentent de 11 % ; les ouvertures de redressement judiciaire diminuent, elles, de 9 %. Le nombre d'emplois concernés par ces deux procédures cumulées est en augmentation (+ 4,6%) ; les jugements d'ouverture de liquidation judiciaire sont en baisse (- 5 %) ; En matière contentieuse, le volume de jugements prononcés diminue de 4 % ; les ordonnances d'injonction de payer sont en baisse de 8 % ; les ordonnances de référé diminuent de 10 % ; enfin, le taux de réussite des conciliations enregistre une augmentation (22,7 %) par rapport à la même période de l'année précédente (21 %) ■ ■ ■

Inscriptions au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Paris

401 334 entreprises en activité au 30 septembre 2017

Au 30 septembre 2017, le stock d'entreprises actives (401 334) enregistre une hausse de 2,7 %, avec 10 523 entreprises supplémentaires en activité à Paris par rapport au 30 septembre 2016.

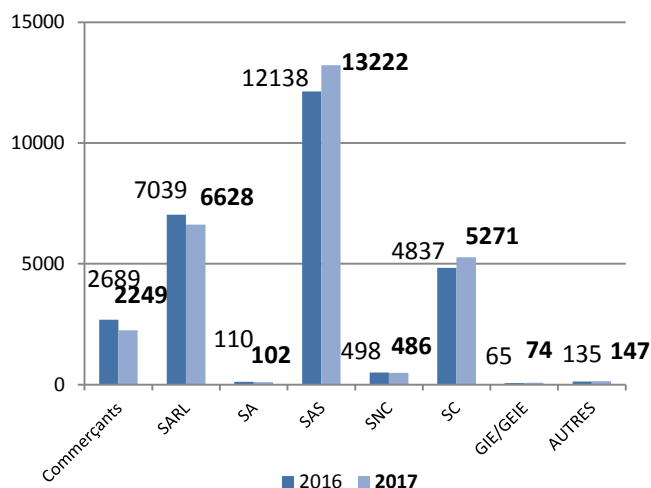
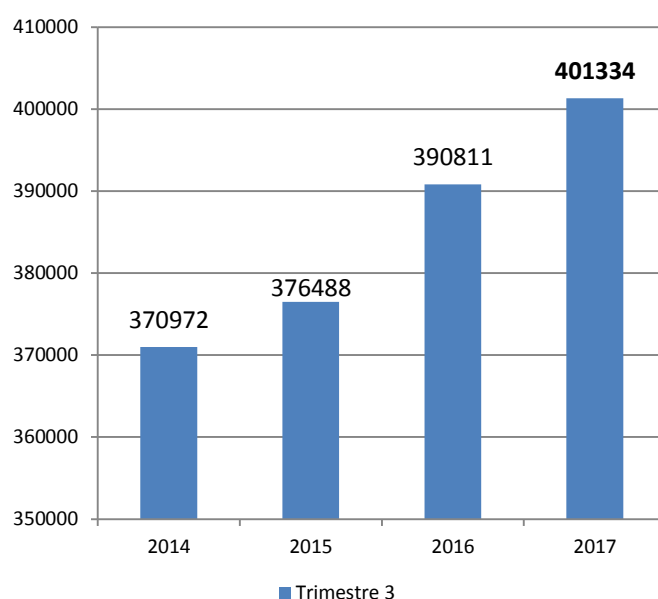
Immatriculations d'entreprises

Au 30 septembre 2017, le RCS de Paris enregistre l'immatriculation de 26 611 nouvelles entreprises, soit une hausse de 0,6 % par rapport à 2016. Parmi ces immatriculations, on dénombre 1922 auto-entrepreneurs.

Typologie des dirigeants à la tête des nouvelles entreprises

68,8 % des nouveaux dirigeants sont des hommes, 22,5 % sont des femmes, 8,7 % sont des personnes morales.

Stock des entreprises



Statut juridique des entreprises commerciales immatriculées

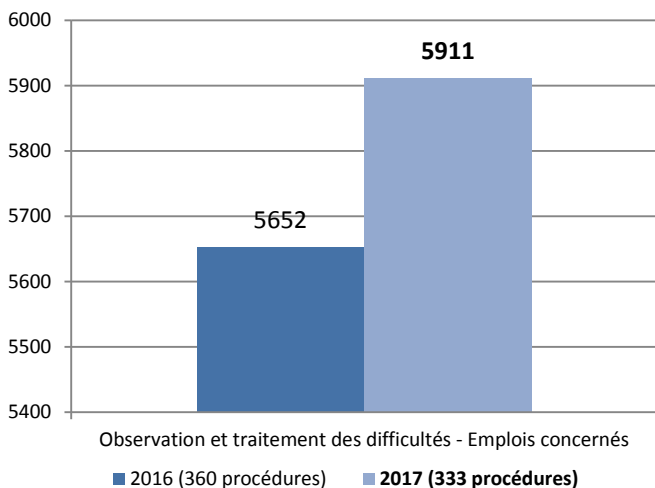
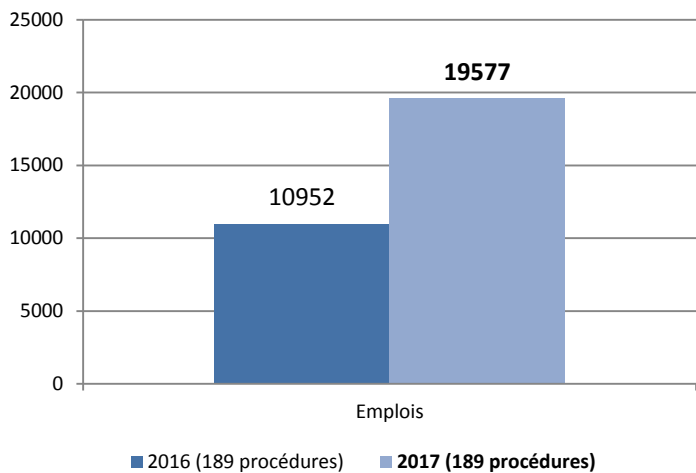
71 % des immatriculations concernent des entreprises commerciales (pour celles-ci sont notamment recensées : 23,5 % de SARL, 46,9 % de SAS, 0,4 % de SA) ; 8 % sont des commerçants, des EIRL et des auto-entrepreneurs. Les sociétés civiles représentent 18,7 % des nouvelles entreprises. Les autres statuts juridiques constituent 2,6 % des immatriculations : SNC, GIE, GEIE, sociétés d'exercice libéral, coopératives, etc. Le nombre d'immatriculations de SAS est en augmentation constante depuis plusieurs années, au détriment des immatriculations de SARL.

Prévention des entreprises en difficulté

Détection des difficultés : 1380 dossiers d'entreprises en potentielle difficulté ont été ouverts au cours des 3 premiers trimestres 2017, soit une baisse significative de 20,2 % par rapport à 2016.

Traitement préventif : 194 demandes de mandat ad hoc et de conciliation ont été présentées au tribunal au 30 septembre 2017, soit 4 % de moins qu'en 2016. Celles-ci ont donné lieu à l'ouverture de 189 procédures, chiffre stable par rapport à 2016.

Emplois et passifs* : 19 577 emplois étaient concernés par ces procédures (+ 79 %). Le montant des passifs traités dans le cadre de celles-ci a porté sur 4 240 millions € contre 1684 millions € en 2016.



Procédures d'observation et de traitement des difficultés

Sauvegardes : 40 procédures de sauvegarde ont été ouvertes par le tribunal au cours des 3 premiers trimestres 2017, contre 36 en 2016.

Redressements judiciaires : 293 procédures ont été ouvertes en 2017 (323 en 2016) sur la même période.

Emplois : 5911 salariés étaient concernés par ces procédures, en augmentation de 4,6 % par rapport à 2016.

Plans en cours : 939 plans (sauvegarde, continuation ou cession) étaient en cours d'exécution au 30 septembre 2017, contre 931 en 2016.

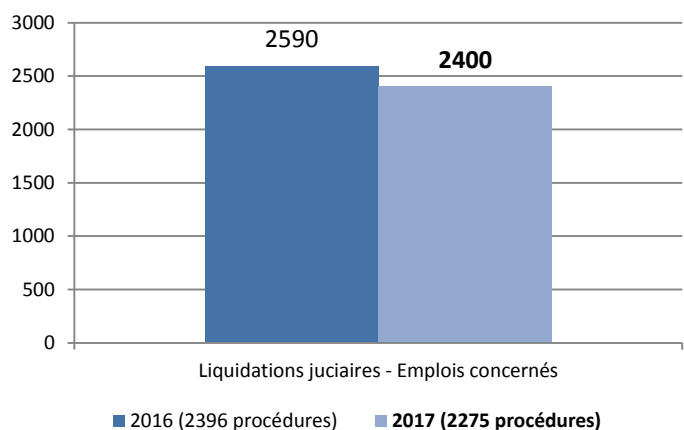
Liquidations judiciaires

Jugements d'ouverture : 2275 jugements d'ouverture ont été prononcés au cours des trois premiers trimestres 2017, en baisse par rapport à 2016 (- 5 %).

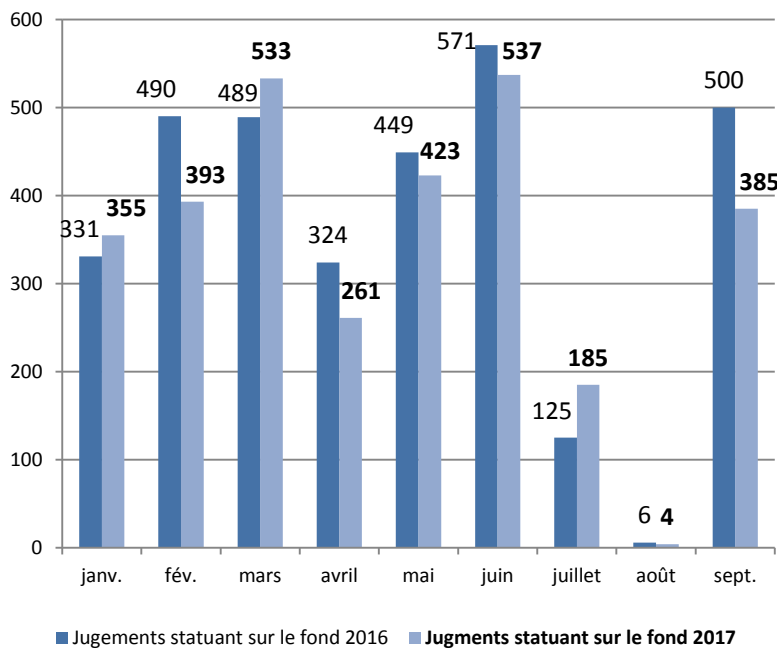
Emplois* : 2400 salariés étaient concernés (contre 2590 en 2016, - 7 %), soit en moyenne près d'un salarié par procédure.

Procédures en cours : 7 740 procédures étaient en cours devant le tribunal au 30 septembre 2017 (7410 en 2016).

2004 procédures ont été clôturées en 2017 (-19 % par rapport à 2016).



* Il s'agit des emplois/passifs déclarés ou connus



Contentieux

Stock des affaires en cours : 8 313 affaires étaient en cours au 30 septembre 2017 (dont 249 affaires de caisses de retraite), contre 9 034 en 2016 (dont 444 affaires de caisses de retraite).

Jugements prononcés * : 4 638 jugements ont été prononcés (dont 3 285 statuant sur le fond)* au cours des 3 premiers trimestres, contre 4 829 en 2016 (dont 3 285 statuant sur le fond).

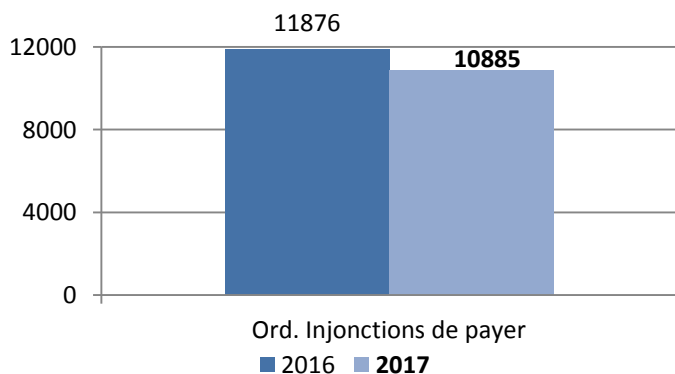
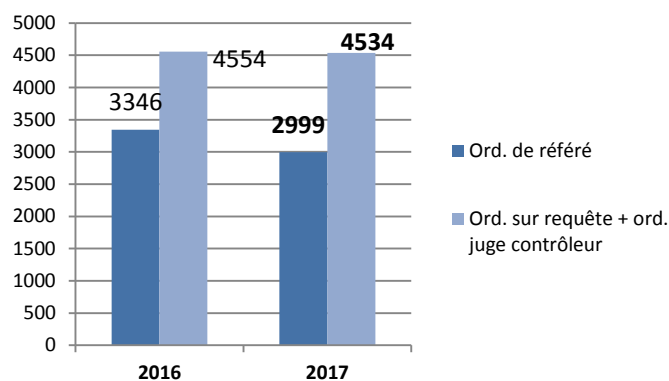
Mesures d'instruction (fond/référé) 103 mesures d'instruction ont été ordonnées sur cette même période, contre 92 en 2016, (+ 96 %). 96 rapports ont été déposés. Les mesures d'instruction en cours étant de 257, le délai moyen de traitement est de 16,1 mois.

*Ces données excluent les 835 jugements de caisses de retraite prononcés en 2017.

Ordonnances rendues

Référés : 2 999 ordonnances de référé ont été rendues au cours des 3 premiers trimestres 2017, en diminution de 10 % par rapport à 2016. L'ensemble des ordonnances a porté sur un total de 267,8 millions €.

Ordonnances sur requête : 4 534 ordonnances sur requête ont été rendues au 30 septembre 2017, dont 638 rendues par le juge contrôleur, 1460 ordonnances relevant de la juridiction du président et 2436 ordonnances sur requête relatives au RCS, parmi lesquelles 110 nominations de commissaires aux apports. Les ordonnances sur requête sont stables par rapport à 2016.



Ordonnances d'injonction de payer

10 885 ordonnances d'injonction de payer ont été délivrées par le tribunal au 30 septembre 2017, soit 8 % de moins qu'en 2016 ; les demandes ont porté sur 83 millions € (76 millions € en 2016), soit 7 625 € par ordonnance (6 399 € en 2016).

Le taux de rejet moyen des ordonnances d'injonction de payer s'élève à 18,3 % en 2017, contre 17,6 % en 2016. Le taux d'opposition est de 3,6 % (3,4 % au 30 septembre 2016).

Modes amiables de règlement des différends

Au 30 septembre 2017, 348 procédures de conciliation ont été ouvertes, avec un taux de conciliations réussies de 22,7 % en hausse par rapport à 2016 (21 %).

	Conciliations engagées	Conciliations réussies	Médiations
2017	348	79	3
2016	400	84	2

Le tribunal de commerce de Paris est la première juridiction commerciale de France par le nombre de ses décisions et ses effectifs. Il a rendu 67 181 décisions en 2016. Il est composé de 172 juges bénévoles élus. Les juges, chefs d'entreprise ou cadres dirigeants, sont tous issus du monde de l'entreprise. Le tribunal de commerce assure quatre missions :

- la résolution des litiges entre commerçants, sociétés commerciales et groupes internationaux et des litiges relatifs aux actes de commerce ;
- le traitement des difficultés des entreprises : procédures de négociation confidentielles ou procédures publiques de sauvegarde et de redressement judiciaire pouvant aboutir à un plan, une cession ou une liquidation ;
- la détection préventive des difficultés des entreprises ;
- le contrôle du registre du commerce et des sociétés et des registres légaux tenu par le greffier du tribunal.

Le greffe est une société civile professionnelle de 201 salariés, dont 42 commis-greffiers assermentés, dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Le greffier assure une double mission juridique et judiciaire. Structure assistant les juges du tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le registre du commerce des sociétés où sont immatriculées 391 044 entreprises en activité dans Paris intra-muros. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2016 137 298 formalités légales au registre du commerce et des sociétés, et a enregistré plus de 67 075 inscriptions de privilèges et de nantissements. Sur le site www.greffe-tc-paris.fr, le greffe propose 350 fiches pratiques sur les démarches auprès de ses services et du tribunal de commerce ; il permet aux entreprises et aux professionnels du droit et du chiffre de dématérialiser leurs formalités légales. Le site a enregistré plus de 3,4 millions de consultations uniques en 2016.

